

30 novembre  
1580.

---

DLVII.

*Le duc d'Anjou au prince d'Orange.*

Coutras. 30 novembre 1580.

Il n'a voulu donner de ses nouvelles avant la conclusion définitive de la paix, laquelle a eu lieu le 26. En attendant la ratification du roi, il a envoyé le maréchal de Cossé pour obtenir du roi l'effet des promesses qu'il lui a faites. Il ne

---

· 1) Les textes de van Hasselt sont ordinairement très incorrects; ici il n'y a qu'un petit nombre de fautes dont quelques-unes se voient à première vue. Cependant son ouvrage ne comptant presque plus comme source, nous avons cru bien faire de publier cette lettre de nouveau d'après des textes corrects.

peut quitter le midi avant l'exécution des principaux articles du traité, mais cela ne fait pas perdre du temps puisqu'en attendant il fait tous les préparatifs nécessaires. Il prie le prince d'en informer les états généraux et ceux de Brabant et aussi messieurs d'Anvers, dont il a appris avec grand contentement la résolution, qui est certainement le fruit du labeur du prince, auquel il assure le traitement le plus gracieux. Quant aux observations sur les inconvénients qui peuvent résulter de ce retard, le duc assure qu'il travaille à procurer une „démonstration de secours”. La saison empêche le roi d'Espagne de faire quelque chose de dangereux. Le pouvoir de ce dernier n'est pas encore aussi bien établi en Portugal qu'on veut le faire croire; le duc espère pouvoir lui tenir tête. Le peuple des Pays-Bas doit comprendre qu'il n'y a que les français qui peuvent les secourir. Le prince verra par ses lettres aux états de Brabant et à messieurs d'Anvers qu'il satisfait à ce que Marnix a demandé pour ceux-ci. Il recommande la Rochepot et ses troupes et écrit à Inchy sur la demande de Borluut (le sieur de Boucle), afin qu'Inchy mande au gouverneur du Quesnoy de traiter ses prisonniers de la même manière que le frère de Borluut sera traité. Il lui dira aussi qu'il serait bien aise si Inchy lui procurait l'échange du prisonnier. <sup>1)</sup>

„Quant aux affaires de ma cousine, la princesse d'Orange, je les ay laissées en sy bon estat qu'elle ne doibt doubter de l'issue d'icelles. J'en escrrips néantmoins à mon oncle,

---

1) Ici s'arrête le texte de la copie insérée au registre *Dépêches France, A. R. H.*, d'après lequel Groen a imprimé la pièce. Ce qui suit n'est contenu en entier que dans la copie *A. C. Y.* Le registre *Ms. Anjou, A. E. U.* ne reprend la suite du texte qu'aux mots *vous priant* etc., de sorte qu'il ne contient que quelques lignes de plus que le registre *Dépêches France*. Au contraire le post-scriptum y manque. Evidemment ce n'est pas d'après le registre officiel, mais d'après l'original que se faisaient ordinairement les copies pour les provinces.

le duc de Montpensier, son père, de la même façon que le sieur de Sainte Aldegonde me l'a dict, et croys que de ce costé toutes choses se comporteront selon vostre intention. Qui est tout ce que je diray maintenant, attendant que par celuy que je vous enverray après avoir veu messieurs voz députez, vous ayez entière résolution du reste, vous priant de m'aimer tousiours comme vous avez accoustumé, et espérer de moy en récompense ce qui dépendra pour jamais de mes moiens."

Dans un post-scriptum le duc mande qu'il a appris que Dom Antonio a été battu et fait prisonnier, mais qu'il ne sait si c'est vrai. Il a retenu Villiers, présent porteur, aussi longtemps pour pouvoir lui mettre en main „cette résolution," c'est-à-dire la conclusion de la paix. <sup>1)</sup>

*Publié, mais incomplètement: Groen van Prinsterer, Archives de la maison d'Orange, t. VII, p. 441.*

---

1) Comme d'habitude le duc joignit à ses lettres aux états généraux et au prince d'Orange des lettres aux personnages et corporations des Pays-Bas qu'il voulait s'attacher. M. Génard a publié dans les *Comptes rendus de la Commission royale d'Histoire, Série IV, t. XVI, p. 142*) d'après l'original *A. C. Anvers*, le fragment d'une lettre qu'il adressa aux bourgmestre, échevins et conseil d'Anvers, datée de Coutras (M. Génard a mis par mégarde Courtray), le 1 décembre 1580, où il mande à cette corporation qu'il attendait les députés des états pour résoudre sur ce qui restait de leur négociation, et qu'il enverrait un gentilhomme porter de ses nouvelles, en se remettant du reste à ce qu'écrirait Marnix. En effet celui-ci écrivit le même jour au prince d'Orange. (Voyez le n° DLIX).

---